



Rupture du bail en cours par le propriétaire pour reprise

Par **andree glasson**, le **16/09/2008** à **22:07**

Je voudrais reprendre la maison de plain-pied que je loue pour y loger mon beau-frère atteint de sclérose en plaques et ne pouvant plus monter de marches. Cette maison lui conviendrait beaucoup mieux ainsi qu'à ma soeur. Quelle est la démarche à suivre?. Le bail arrivera à expiration le 10 juin 2010 mais la maladie s'est récemment considérablement aggravée et il ne peut plus se déplacer qu'en fauteuil roulant. Quels sont mes droits, et comment faire?
Merci beaucoup. A.Glasson